

| | | |
|---|--|---------------------|
|  BORDEAUX MÉTROPOLE | Conseil du 16 juin 2017 | Délibération |
| | Direction générale Numérique et systèmes d'information Direction de l'innovation et de l'aménagement numérique | N° 2017-408 |

Aménagement numérique - Rapport d'activités 2016 Inolia - Présentation

Monsieur Alain TURBY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le délégataire de service public, la société Inolia, a adressé, conformément aux dispositions de l'article L1411-3 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) un rapport annuel portant sur l'exécution de la délégation de service public du réseau très haut débit en 2016, comportant un compte rendu technique et financier.

Ce document est soumis au Conseil, afin que celui-ci en prenne connaissance. Un rapport détaillé d'analyse des services sur l'activité de la délégation en 2016 sera présenté en Conseil après l'été, afin que celui-ci puisse émettre toute observation utile au bon déroulement du contrat de Délégation de service public (DSP), d'une durée de 20 ans jusqu'au mois de mars 2026, et au respect des engagements du délégataire.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport 2016 relatif à l'activité de la société INOLIA.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 16 juin 2017

| | |
|---|---|
| <p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 JUILLET 2017</p> <p>PUBLIÉ LE : 6 JUILLET 2017</p> | <p>Pour expédition conforme, le Conseiller délégué,</p> <p>Monsieur Alain TURBY</p> |
|---|---|